

# Rapport annuel de gestion 2007 2008

Ministère des Affaires municipales et des Régions



*Affaires municipales  
et Régions*

Québec 



#### 4.1 Les ressources humaines

Pour mener à bien sa mission et répondre adéquatement aux besoins de sa clientèle, le Ministère dispose d'une équipe compétente et dévouée au service de sa clientèle et des citoyens. Au 31 mars 2008, le Ministère comptait sur 538 employés, soit 483 employés réguliers (permanents et temporaires) et 55 occasionnels. En comparaison, il y avait 588 employés en 2006-2007 et 596 en 2005-2006. Le tableau 9 en établit la répartition par catégorie d'emplois.

**TABEAU 9**

Répartition du personnel régulier et occasionnel par catégorie d'emplois au 31 mars

Catégorie d'emplois	2005-2006		2006-2007		2007-2008	
	Nombre de personnes	%	Nombre de personnes	%	Nombre de personnes	%
Cadres	51	8,6	54	9,2	56	10,4
Professionnels (incluant les ingénieurs)	321	53,9	312	53,1	279	51,9
Fonctionnaires	213	35,7	213	36,2	195	36,2
Ouvriers	3	0,5	4	0,7	5	0,9
Étudiants, stagiaires	8	1,3	5	0,8	3	0,6
<b>Total</b>	<b>596</b>	<b>100</b>	<b>588</b>	<b>100</b>	<b>538</b>	<b>100</b>

Source : Système automatisé de gestion des informations sur le personnel (SAGIP) et Système de suivi des effectifs (SDE)

Dans une perspective gouvernementale de réduction de la taille de l'État, le Ministère maintient ses efforts de diminution de l'effectif global en respectant le taux d'attrition de 60 % qui lui a été fixé. À l'instar des autres ministères et organismes, il connaîtra, au cours des prochaines années, de nombreux départs à la retraite comme en fait foi le tableau 10. Concrètement, en 2007-2008, ce sont 26 employés qui ont pris leur retraite, soit 12 professionnels, 9 fonctionnaires et 5 cadres. En comparaison, ce sont 15 personnes qui ont pris leur retraite en 2006-2007 et 12 personnes en 2005-2006. Par ailleurs, la baisse du personnel s'explique aussi par le transfert d'effectif entre ministères, dans le cadre de la mise en place des services partagés.

Pour compenser une partie de ces départs, le Ministère s'est doté d'orientations en matière de renouvellement de la main-d'œuvre et d'une planification triennale de la main-d'œuvre.

**TABLEAU 13**
**Ressources budgétaires et financières utilisées**

Programmes	2005-2006	2006-2007	2007-2008	
	Dépenses réelles (000\$) <sup>21</sup>	Dépenses réelles (000\$) <sup>22</sup>	Budget de dépenses (000\$) <sup>23</sup>	Dépenses réelles (000\$) <sup>24</sup>
1. Promotion et développement de la métropole	75 664,5	72 034,1	71 269,5	77 632,2
2. Mise à niveau des infrastructures et renouveau urbain	555 164,5	586 033,9	573 295,8	595 937,3
3. Compensations tenant lieu de taxes et aide financière aux municipalités	684 425,5	717 494,4	587 929,5	591 444,3
4. Administration générale	52 476,9	55 874,9	56 034,1	57 836,3
5. Développement des régions et ruralité	58 185,4	69 025,1	79 936,6	96 234,9
7. Habitation	318 862,2	340 515,1	382 878,3	382 282,8
<b>Total</b>	<b>1 744 779,0</b>	<b>1 840 977,5</b>	<b>1 751 343,8</b>	<b>1 801 367,8</b>

Le budget de dépenses mis à la disposition du Ministère pour l'année 2007-2008 se chiffrait à 1 751,3 millions de dollars. En cours d'exercice, il a été haussé principalement par les recours au Fonds de suppléance suivants : 25 millions de dollars pour permettre au Ministère de faire face à ses engagements envers la Société québécoise d'assainissement des eaux du Québec, 6 millions de dollars pour soutenir le développement économique de Montréal, 0,9 million de dollars aux CLD de Montréal et de Laval pour améliorer l'entrepreneuriat par l'action et 0,5 million de dollars pour atténuer le coût de la vie des résidents du Nunavik. De plus, des crédits supplémentaires de 21 millions de dollars ont été versés pour la diversification de l'économie des régions ressources.

Les dépenses réelles du Ministère pour l'exercice 2007-2008 s'élèvent à 1 801,4 millions de dollars comparativement à 1 841,0 millions l'année précédente, ce qui représente une baisse de 39,6 millions. Les principales variations s'expliquent comme suit :

- L'augmentation des dépenses au programme 1, Promotion et développement de la métropole, est attribuable essentiellement au nouveau programme pour le soutien au développement économique de Montréal.
- Les dépenses du programme 2, Mise à niveau des infrastructures et renouveau urbain, ont augmenté pour assurer le remboursement à la hausse du service de dettes du programme Travaux d'infrastructures Canada-Québec 2000 et du Programme d'infrastructures Québec-municipalités. Cette hausse fut toutefois compensée par la diminution des engagements gouvernementaux en matière d'assainissement des eaux du Québec.
- Au programme 3, Compensations tenant lieu de taxes et aide financière aux municipalités, la baisse des dépenses est due principalement à une nouvelle mesure fiscale introduite par le partenariat fiscal et financier, le remboursement de la TVQ payée par les municipalités qui remplace certaines mesures financières de l'ancienne entente et qui ne nécessite aucun crédit budgétaire pour le Ministère.

21. Données présentées aux Comptes publics.

22. Données présentées aux Comptes publics.

23. Données présentées au Plan annuel de gestion des dépenses 2007-2008.

24. Dépenses réelles à la fin de l'exercice 2007-2008, données de juillet 2008.